



Liste de large rassemblement conduite par Maxime GREMETZ  
à l'initiative des communistes ouverte au mouvement social

Monsieur Patrick THIERY  
Association Picardie Nature

Amiens, le 09 mars 2010

Cher Monsieur,

Suite à votre sollicitation sur notre approche du développement durable, vous trouverez les propositions et réflexions sur ce thème des membres de la liste « Colère et espoir » que je conduis.

Tout d'abord, parler de développement durable nécessite de bien prendre en compte ses trois composantes **SIMULTANEMENT**, à savoir l'écologie, mais aussi l'économie et le social, sous peine de n'en avoir qu'une vue partielle et donc partielle.

C'est cette façon de concevoir le développement qui nous a conduit à faire les propositions suivantes dans le cadre de l'élection régionale des 14 et 21 mars prochains :

*D'abord, en matière d'environnement et de développement durable, nous déclinerons dans la région l'engagement de la France de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, avec une baisse de 40% d'ici 2020. Pour atteindre cet objectif, nous créerons par exemple dans chaque arrondissement une zone d'habitat autosuffisante en production d'énergie. L'objectif est de créer des bouquets d'énergies renouvelables diversifiées (multiples sources renouvelables : vent, chaleur, électricité, déchets agricoles ou de bois, solaire, gazéification du bois, etc.) afin de couvrir les besoins énergétiques des communes de la zone.*

*Nous développerons également la filière bois : usines de granulés de bois pour le chauffage, chaufferies collectives, récupération et recyclage de déchets de bois. Nous améliorerons la qualité de nos ressources régionales en créant un grand service régional public de l'eau et de l'assainissement, afin de mutualiser les moyens et de réduire les coûts. Dans le cadre du plan Borloo, la Picardie devra bien sûr être candidate à une centrale solaire.*

*Mais la protection de l'environnement est aussi étroitement liée aux possibilités de transports en commun. Investir comme nous le proposons dans la qualité et l'égalité d'accès aux transports, avec instauration de la gratuité des TER, est aussi une action écologique majeure.*

*Enfin, les inégalités sociales sont la cause de destructions de l'environnement qui mettent en danger la planète, c'est pourquoi la lutte contre ces inégalités est devenue une nécessité pour tous.*

Et c'est parce que je pense que l'environnement concerne tout le monde que j'élargirai le champ des interlocuteurs de la Région pour participer aux débats et propositions en ce domaine, afin d'éviter de s'enfermer dans un débat de spécialistes ou d'habités, comme trop souvent aujourd'hui. Nous interviendrons auprès des autorités de l'Etat pour que ce pluralisme et cette diversité d'approche se retrouvent au sein du futur Conseil économique, social et environnemental de la région.

De même, de nombreuses structures de discussion et de concertation existent déjà et il n'y a pas lieu à les multiplier. En revanche, beaucoup ne fonctionnent pas ou peu, faute d'avoir la diversité d'interlocuteurs nécessaire. Aussi, l'urgence est de revoir ce fonctionnement et d'introduire le pluralisme au sein de ces structures, y compris sur le thème de l'environnement, surtout si l'on veut que les volets économiques et sociaux soient pris en compte. Mais pour participer à cette démocratie, encore faut-il en avoir les moyens. C'est pourquoi nous proposons de pérenniser les emplois solidaires au profit des associations pour favoriser leur fonctionnement.

En matière d'aménagement du territoire, nous proposons que la Région joue le rôle qu'elle n'a pas joué jusqu'alors. Afin de mieux structurer le territoire picard, la Région pourrait assurer la coordination des différents intervenants en ce domaine. Ainsi, la création d'un office foncier de l'habitat permettra d'aider à construire les 20.000 logements sociaux qui manquent dans la région en abaissant les coûts de réalisation. Ce gain permettra de prendre en compte des normes de haute qualité environnementale et de faire de l'éco-habitat. Il en est de même en matière d'activité économique où nous préconisons, en liaison avec les collectivités locales, de faire aussi des réserves foncières pour créer des parcs régionaux d'activités économiques pour soutenir le développement économique. Il s'agit d'une offre foncière visant à attirer des investisseurs avec un très haut niveau de services. En maîtrisant ainsi mieux l'habitat et l'activité, cela permettra aussi de donner une certaine cohérence aux transports en commun, que nous favoriserons grâce à l'instauration de la gratuité des TER.

Pour offrir les moyens de véritablement maîtriser l'avenir de son patrimoine naturel et pour en avoir une approche globale, nous proposons, en liaison avec les collectivités locales mais aussi avec les régions environnantes, la création d'un service régional de l'eau et la création d'une filière de traitement des ordures ménagères. La place de l'eau, richesse de notre région, sera aussi valorisée, en particulier avec la mise en exploitation du canal Seine-Nord Europe, dont l'intérêt écologique est indiscutable, remplaçant à terme un demi-million de camions. Les freins qui l'ont retardé est un exemple de la nécessité d'élargir la vision et la représentation des défenseurs de l'environnement durable pour allier économie et écologie.

De même, nous développerons des mesures visant à soutenir une agriculture respectueuse des sols et de la nature, s'inscrivant dans la durée et non dans une exploitation à court terme des terres. Nous nous prononçons clairement contre les cultures d'OGM et favoriserons les circuits courts entre productions et consommation des produits agricoles. Une façon d'atteindre cet objectif sera de prendre des mesures pour inciter les lieux de restauration collective de Picardie à donner dans la priorité aux produits de la région. Si l'agriculture et les produits biologiques doivent être encouragés, une réflexion sera menée sur les actions à réaliser pour ne pas avoir de résultats contraires aux effets attendus comme aujourd'hui, à savoir l'importation massive de produits bio, contribuant à sa manière à dégrader l'environnement. De même, cette réflexion cherchera à dégager les produits bio de l'emprise marketing des grands monopoles de la grande distribution qui en ont fait un argument de vente et de profit, plutôt qu'une véritable politique de fond.

En matière énergétique, notre objectif est de créer au moins une zone d'habitat par arrondissement autosuffisante en matière de production d'énergie. L'objectif est de produire une énergie à partir de bouquets d'énergies renouvelables diversifiées (éolien mais aussi chaleur, électricité, agro carburants, déchets agricoles ou de bois, solaire, gazéification du bois, etc.) afin de couvrir les besoins énergétiques des communes de la zone, en visant à obtenir leur indépendance énergétique. De même, nous développerons une filière picarde de production d'éco-matériaux et de moyens de production d'énergies renouvelables et la filière bois. De même, la Picardie doit se positionner dans la recherche portant sur ces nouvelles énergies. Pour cela, nous proposons de créer un centre de recherche sur le photovoltaïque, autour de la centrale solaire dont nous favoriserons la création. Le fait de développer recherche et filière de production s'accompagnera du développement de la formation pour que les Picards puissent occuper les nouveaux métiers en résultant.

Pour nous, environnement et capitalisme ne sont pas compatibles ! C'est pourquoi nous sommes contre le développement du télétravail, au nom du volet social qui est indissociable du développement durable. En effet, cette forme de travail conduit à l'exploitation renforcée des travailleurs. C'est un formidable retour en arrière qui, par exemple, nous ramènerait aux conditions d'exploitation des ouvrières du textile du début du XX siècle en Picardie : la grande majorité travaillait chez elles et donnait leur vie pour des salaires de misère ! Il a fallu attendre leur concentration dans des usines pour qu'elles connaissent une amélioration de leur sort grâce à des acquis sociaux collectifs. De plus, favoriser le télétravail repose sur une vision erronée qui considèrerait que l'essentiel des déplacements est lié au travail, alors que la part des déplacements pour d'autres motifs (accès aux équipements et services, échanges, loisirs, etc.) est désormais aussi importante !

Notre choix est donc d'intégrer l'écologie, le social et l'économie dans toutes les politiques de la Région - à commencer par conditionner les aides aux entreprises à des critères sociaux environnementaux- est surtout pas de traiter l'un sans les autres.

Veillez croire, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

**Maxime GREMETZ**

